

**À l'attention des entreprises formatrices de la branche des transports publics, champ professionnel «Employés de commerce»**

Olten, le 14 juin 2017

**Newsletter spéciale consacrée à l'introduction de la plateforme d'apprentissage «time2learn» dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de login formation professionnelle SA**

Mesdames, Messieurs,

En tant que centre de compétences pour la formation professionnelle initiale, login formation professionnelle mène à bien différentes missions au service de la branche des transports publics pour le compte de l'Union des transports publics (UTP). Afin de répondre aux critères de modernité et d'avancées techniques en matière de formation, login numérise progressivement la formation professionnelle initiale.

L'introduction de la plateforme time2learn (t2l), déjà bien intégrée dans de nombreuses branches commerciales (p. ex. agences de voyages, Swissmem, administration fédérale), offre une solution complète pour la préparation, la planification, l'accompagnement et le suivi ciblés de la formation des apprentis. En tant qu'entreprise formatrice d'employés de commerce dans la branche des transports publics, vous profitez vous aussi de ce passage au numérique. Avec t2l, vos apprentis comme vos formateurs pratiques peuvent consigner et consulter le niveau de réalisation des objectifs d'apprentissage. C'est également avec t2l que sont effectuées les STA. Par ailleurs, le dossier des prestations y est enregistré. Enfin, les experts en charge de la procédure de qualification orale trouveront sur la plateforme les documents dont ils ont besoin. Par conséquent, l'utilisation de t2l est obligatoire pour toutes les entreprises formatrices de la branche Transports publics. **L'introduction pour les employés de commerce en première année d'apprentissage est fixée au 1<sup>er</sup> août 2017.**

Les convocations aux cours interentreprises (CIE) seront transmises à vos apprentis exclusivement via t2l conformément au nouveau concept méthodologique et didactique. Il en sera de même des exercices préparatoires et de suivi dans le cadre des CIE. Ce nouveau concept comporte des directives concernant le développement et la mise en œuvre de mesures de formation visant à renforcer le caractère durable et l'orientation pratique des formations. Vos formateurs pratiques doivent mettre leurs connaissances au service des apprentis et les aider à traiter ces exercices. L'introduction du concept méthodologique et didactique n'interviendra qu'à l'été 2018. D'ici là, vos apprentis devront disposer d'ordinateurs portables pour les CIE. L'enseignement reposera sur de nouveaux outils ainsi que des solutions électroniques de transmission et de consolidation des connaissances.

Le montant forfaitaire de CHF 120.– perçu par journée de CIE demeure inchangé en 2017. Nous ne savons pas encore si les forfaits CIE augmenteront à l'avenir en raison du coût des licences. Quoi qu'il en soit, aucune hausse n'est prévue pour l'année 2017/2018. Même en l'absence de numérisation, une mise à jour complète des contenus se serait imposée, tâche qui a été regroupée avec les travaux de la commission des cours. Les premières mesures d'efficacité ont d'ores et déjà été engagées en vue de réduire les coûts fixes liés à la réalisation des CIE, mais également afin de compenser les effectifs en baisse au sein des ECTP.

**En tant qu'entreprise formatrice, vous répondez de la saisie des apprentis et des formateurs pratiques mais aussi de la qualification de ces derniers.** login propose des cours en présentiel et des séquences en ligne (dès août 2017) à ses entreprises partenaires et met également ces plateformes gratuitement à la disposition des autres entreprises lorsque cela se justifie. L'utilisation de t2l dans le cadre des journées de formation ne dépasse toutefois pas une heure et demie environ, le reste du temps étant consacré aux stratégies internes, au système de gestion du temps ou à des thèmes similaires. C'est pourquoi nous ne vous recommandons pas ces formations. Nous clarifions pour l'heure avec le fournisseur de t2l sous quelle forme l'instruction à t2l pourrait vous être proposée.

**En vue de la préparation, nous recherchons une personne par entreprise pour assumer le rôle d'administrateur de l'entreprise. Veuillez nous communiquer le nom de cette personne d'ici au 28 juin. En l'absence de réponse, le rôle sera attribué au destinataire direct de la présente newsletter.**

**Le plan de formation ainsi que le dossier de formation et des prestations complémentaire (objectifs évaluateurs et autres parties) de la branche Transports publics ne subissent aucune modification.** Le dossier de formation et des prestations sera simplement adapté à l'été 2017 du fait de l'introduction de t2l (p. ex. référence à t2l plutôt qu'au formulaire STA dans la partie 4).

Vous trouverez des informations détaillées concernant t2l sous ce lien: <https://crealogix.com/> (en allemand ou en anglais).

Nous vous informerons plus en détail d'ici à la mi-juillet au plus tard. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Avec nos salutations les meilleures



Stefan Zehnder  
Gestion de la branche ECTP, pour le compte de l'UTP

login formation professionnelle SA  
Riggenbachstrasse 8  
CH-4601 Olten

Tél. +41 58 852 55 12  
Portable +41 76 394 07 77  
stefan.zehnder@login.org  
www.login.org